

VOLCAN

N°99

Décembre 2018

Janvier 2019

Abonnement annuel : 20€

Tirage : 4700 exemplaires

Communes

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Cheylard-l'Evêque
Costaros
Coucouron
Lachapelle Graillouse
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Le Plagnal
Lesperon
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Flour-de-Mercoire
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat



Bourg de Cheylard-l'Evêque et sa chapelle érigée en 1862

Pages 12-13 : Présentation de Cheylard-L'Evêque (Lozère)

Sommaire

Feuille volante : appel de cotisations

Sommaire de l'année	p. 3 et 4
La révolte des joujoux	p. 5
Le facteur : René Bargès	p. 6
St-Paul-de-Tartas : les 45 soldats morts au champ d'honneur	p. 7
Lafarre : Jean-Pierre Soulier	p. 8 et 9
Arlempdes : le père André	p. 10 et 11
Dentresangle	p. 12 et 13
Cheyhard-L'Évêque : présentation	p. 13
De la Pologne à la Sologne	p. 14
Patois : les confessions de Félicie / Poème	p. 15
Langogne : réveillon 1944	p. 15
Objet insolite	p. 16 et 17
Le Plagnal : étymologie	p. 18 et 19
St-Etienne-du-Vigan : trois mariages le même jour !	p. 19
Coucouron : conseil de révision en 1961	p. 20 et 21
Stevenson : du Bouchet à Luc	p. 22 et 23
A pas de loups...	p. 23
Lieux insolites	p. 24
Lachapelle Graillouse en 1950	p. 25
Georges Eugène Hausmann	p. 25
Retour aux sources	p. 26
Dictons météo	p. 27
Costaros : communion en 1955	p. 28
Nos lecteurs nous écrivent	p. 28
Recette : «Cousinat»	p. 29
Manifestations - Vie paroissiale	p. 30
Bloc-notes	p. 31
Lavillatte : l'école en 1936	p. 32
Pradelles : école publique en 1969/1970	



Association L.A.V.E. - 43420 Pradelles
 Courriel : associationlave@yahoo.fr
SECRÉTARIAT :
 Fanny Gimenez : 07 82 26 64 05
 Aurélie Vidal : 06 30 60 64 46
MISE EN PAGE : Aurélie Vidal
REDACTION : Association L.A.V.E.
DIRECTEUR publication : Jean-Louis Blanc
IMPRIMEUR : Imprimerie Jeanne d'Arc
 43000 Le Puy-en-Velay - 04.71.02.11.34
 Dépôt légal à parution
 N° CPPAP : 0419 G 87724
 N° ISSN : 1761 - 5828

Edito

La responsabilité des articles n'engage que leurs auteurs

Décembre-janvier.

Dernier et premier numéro. Regards sur le passé et vers le futur.

Souvenirs et projets.

Retrouvons avec émotion René, le facteur devenu éminent directeur de publication de ce journal.

Encore des souvenirs de 17 communes de notre territoire.

Accueillons avec enthousiasme, dans une première présentation, Cheyhard-L'Évêque.

Que dans la joie se termine 2018 et s'ouvre 2019 et que sur vous jaillisse la chaleur de Volcan.

Jean-Louis Blanc

Trésors du passé et d'aujourd'hui

Au cours de cette période estivale, nous avons été comblés par de nombreuses personnes qui soutiennent notre action ; vous découvrirez ces trésors du passé et d'aujourd'hui dans de prochaines parutions. Continuez d'être réactifs à nos articles, à transmettre ces parcelles de vos vies. Nul doute qu'il y ait encore de belles découvertes à faire, de bons moments à passer ensemble autour d'une lecture, d'une vidéo ou d'un événement.

Notre souhait serait d'avoir un correspondant par commune afin que

chacune d'elle soit représentée par son histoire, par des anecdotes...

Nous n'avons pas de correspondant à Alleyras, Lanarce, Lavillatte, Landos, Saint-Arcons-de-Barges, Barges, Saint-Etienne-du-Vigan, Saint-Paul-de-Tartas et Vielprat.

Activités périscolaires

Nous poursuivons nos activités auprès des écoliers des classes primaires du Monastier-sur-Gazeille en enseignant le journalisme.

En page 5, vous découvrirez les vœux de toute l'équipe et une idée de cadeau originale à moindre coût.

Nul doute que cette année 2019 se profile sous les meilleurs auspices.

Avec vous, nous allons faire du bon et beau travail pour préserver la culture de nos anciens et vous informer des initiatives locales qui feront l'histoire de demain.

Pour nous aider à financer toute cette mémoire collective, vous pouvez commander nombre de documents que vous trouverez en bas de la page 3, vous abonner à notre revue ou nous adresser un don de bienfaisance.

Tombola : grand merci à nos partenaires qui nous ont offert 200 lots pour une valeur de 5000 €. Cette recette aura permis de réduire le déficit de «Mémoire en Fête 3».

Gilbert Lefebvre

Il n'y aura pas de permanences L.A.V.E. du 24 décembre au 6 janvier, retrouvez-nous à partir du lundi 7 janvier !



Souvenir d'un vol en montgolfière gagné à la tombola de Mémoire en Fête (2^{ème} lot)

Le facteur

Ancien comme le monde, le métier de facteur rapproche les personnes. Message d'amour ou d'amitié, bonnes ou fâcheuses nouvelles, factures ou impayés, M. le facteur est très souvent attendu et autrefois, son passage donnait lieu à quelques discussions ou autres services. Il y a bien longtemps que son rôle ne se résumait pas seulement à la distribution du courrier, il était bien plus... En 1992, le métier de René Bargès, ancien directeur de publication de notre journal, avait été mis à l'honneur dans Pèlerin Magazine, en voici des extraits :

La Poste, plus qu'un facteur, un ami

Dès qu'elle a entendu la Citroën jaune, tante Rose s'est avancée vers la maison de Tasie, sa voisine. Tante Rose est un surnom et Tasie le diminutif d'Anastasie. Chaque matin, René Bargès passe vers dix heures. Et elles le guettent. *«Nous avons un facteur formidable, confie tante Rose. Je ne sais pas ce qu'on deviendrait sans lui»*. A Fontanes, les visiteurs sont rares, comme les habitants qui, pour la plupart, sont partis, abandonnant aux souvenirs nostalgiques des anciens les murs de grosses pierres jaunes de ce village lozérien oublié sur les hauteurs de Langogne. Tasie voit René Bargès tous les jours, sauf le dimanche et parfois en hiver, lorsque la neige bloque la route. Et tous les jours, elle lui prépare sa tasse de café. *«Normal, explique-t-elle. Il me rend tellement de services»*. **Car non seulement il lui apporte le courrier, mais encore lui ramène ses courses de Langogne et, si besoin est, se transforme en bricoleur.** Le rideau chasse-mouches, à l'entrée de sa cuisine, c'est lui qui le pose en mai et le retire en septembre. Quand elle commande un vêtement à La Redoute, il l'aide à prendre ses mesures. Jusqu'en 1972, année de sa retraite, Tasie tenait l'épicerie-café-

cabine téléphonique dans ce qui est désormais sa cuisine. Maintenant que la boutique n'existe plus et que le village s'est vidé, elle cajole plus encore son facteur, l'un de ses seuls contacts avec l'extérieur.

Dans chaque village qu'il dessert, René Bargès rencontre la même attente. Certains habitants s'abonnent à un journal quotidien uniquement pour s'assurer de la régularité de son passage. Depuis neuf ans qu'il fait sa tournée, René connaît tout le monde, appelle les gens par leur prénom et ne néglige jamais le petit mot qui fait plaisir. **Ses étapes** : Naussac, Fontanes, Chaussenilles, Sinzelles, Pomeyrols, les hameaux de Faveyrolles, Le Cheylaret, Chabanette, Le Mazel et Lavalette. Au total, quelque 17 foyers répartis sur 60 km.

A Sinzelles, Raymonde Mathieu a beau avoir une boîte aux lettres devant sa porte, celle-ci reste en permanence vide. Quand il a du courrier pour elle, René Bargès entre directement dans la maison et discute livres, jardinage, deux passions qu'ils partagent. *«Parfois, je lui demande de me peser une lettre à Langogne et de l'affranchir»*, confie Raymonde. *«Notre rôle social est irremplaçable»*, affirme René Bargès *«on me téléphone même chez moi»*. Il y a, évidemment, les courses d'ordre postal, comme les retraits sur les livrets de Caisse d'épargne ou les CCP, les expéditions de colis, de recommandés et de mandats. Mais il ne faut pas négliger les autres services sans lien direct avec la vocation de La Poste, comme ramener du pain, de la viande, passer à l'épicerie ou prendre une ordonnance à la pharmacie. Sans oublier les petites bricoles : changer une ampoule électrique chez une

grand-mère, poser une tringle à rideau, aider une vache à vêler...

La distribution rurale est née d'une phrase et d'une signature, apposée par le roi Charles X au bas de la loi du 3 juin 1829 qui commençait par ces mots : *«A partir du 1^{er} avril 1830, l'administration des Postes fera transporter, distribuer à domicile et recueillir de deux jours l'un au moins, dans les communes où il n'existe pas d'établissement de postes, les correspondances administratives et particulières»*. En à peine un an, 5 000 tournées, de 25 à 30 km, vont quadriller les campagnes. Puis la loi du 21 avril 1832 rendra les distributions journalières.

Avant de retrouver son pays, René Bargès a passé cinq mois rue des Renaudes à Paris. *«C'était il y a dix-neuf ans, note-t-il. Outre le fait que j'ai pu bénéficier du système de rapprochement des familles, les mutations prenaient, à l'époque, moins de temps»*. Ce n'est pas tante Rose et Tasie, ses «habituées», qui s'en plaindraient.



René au travail



René au cours de sa distribution, ici chez Tasie et Rose

Las confessions de Flechie

Flechie di : me chal beneji mon paire perso qu'il pechar i a quauques meses que me sei pas confessada beleo deumpeuis Pasca.

Ei surament eichublar de dire la priera d'elh matin. D'avere manqua la messe per anar elh reinage. Un cop ei bota d'aiga dinc lo lait, un autre cop elh botar d'aiga dinc lo vin, per far beire los omes à la machina d'escoira. Un cop ei mesme adiu de movaisas pensadas en petassent los escarsos de mon Phonso.

Lo cura respondiguet : lo bon Dieo vos pardonara Flechie, mais vos vao beilat une penitencia d'avant de qué vos beila l'absolution. Peilh direr 3 pater et 3 Ave.

- E bé per lo même près pode bé bota d'aiga dinc lo vin de mon Fonse, ci acos per son bien dit la Flechie



Les confessions de Félicie

Félicie dit : il faut me bénir mon père parce que j'ai péché, il y a quelques mois que je ne me suis pas confessée peut-être même depuis Pâques.

J'ai aussi oublié de faire la prière du matin. D'avoir manqué la messe pour aller à la vogue.

J'ai mis de l'eau dans le lait, j'ai mis de l'eau dans le vin, pour faire boire les hommes le jour de la batteuse. Une fois, j'ai même eu de mauvaises pensées en raccommodant le caleçon de mon Alphonse.

Le curé répond : Dieu vous pardonnera Félicie, mais je vais vous donner une pénitence avant l'absolution, vous direz trois pater et trois Ave Maria.

- Eh bien pour ce prix-là, je peux bien remettre de l'eau dans le vin de mon Alphonse si c'est pour son bien, dit Félicie.

Chansons d'hiver

Le ciel déjà si gris se plombe
Comme soudainement vieilli,
La neige blanche tombe, tombe
Sur le grand plateau recueilli

La neige blanche couvre, couvre
Le clocher, les toits enfouis,
Le sillon nouveau qui s'entrouvre,
La route et le moindre taillis.

Ce sont les mois longs qui commencent,
C'est l'hiver redoutable ici,
Les flocons balancent, balancent,
Entre terre et ciel sans merci.

Les flocons descendent, descendent
Et le vent les guette soudain
Pour transformer en sarabandes
Leur trop monotone rondin.

C'est la tourmente qui débute,
La neige court au ras du sol,
La neige blanche lutte, lutte,
Le flocon tourbillonne, fol.

La neige blanche aveugle, aveugle ;
Restez près de l'âtre ce soir,
Dans l'étable la vache meugle,
Dehors le jour est presque noir.

Le vent ramasse des congères
Mène d'étranges troupeaux blancs,
La neige légère, légère
Étoile les vieux murs tremblants.

La neige si froide, si froide
S'entasse dans les chemins creux
L'arbre aux rameaux surchargés, raide,
Semble un fantôme monstrueux.

C'est l'hiver, filez votre laine,
Cassez le bois dans le bûcher,
Courez, courez à perdre haleine
Fuseaux plus légers qu'un hochet.

Valsez, valsez, fils de dentelle
En de menus chassés-croisés,
Pour faire encore plus beau modèle
Sur les carreaux bien avisés.

Le vieux toit sous la neige bombe,
L'âtre et le foyer sont bien chauds,
La neige blanche tombe, tombe
Vive la saison des fuseaux.

St-Etienne-du-Vigan : trois mariages le même jour !

Suite à la parution de l'article «Un beau voyage dans le temps avec les soeurs Chabert» («Volcan» N° 91), Daniel Bonnaud de Beaune nous a apporté la photo du triple mariage qui avait eu lieu à Saint-Etienne-du-Vigan le 25 janvier 1936.

Quatre mariés de Beaune, une seule messe à Saint-Etienne-du-Vigan, trois mariages et une fête commune à Pradelles ! Notre correspondante Pierrette Chabert a bien vu passer ce triple mariage assez exceptionnel pour qu'on en ait parlé, paraît-il, dans tous les journaux de la région !

Ce jour-là, on ne faisait pas les choses à moitié dans notre village et, semble-t-il, les jeunes à marier ne manquaient pas à cette époque ! Comment vous raconter cela ? Dans la famille Bonnaud, il y avait un garçon et une fille à marier, dans la famille Jouve, deux garçons. Le père de Daniel Bonnaud (Pierre Bonnaud) avait trouvé femme (Marie Souche) à Pigeyres, commune de Saint-Arcons-de-Barges, la soeur de ce dernier (Marie Bonnaud) épousait le même jour son voisin Auguste Jouve dont le frère, Xavier Jouve, se mariait aussi avec une fille des Arcis de Vielprat, Emma dite «Fernande» Bertrand. Les deux familles de Beaune avaient donc marié chacune deux de leurs enfants et complété les couples avec deux demoiselles de villages proches.

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier tous les invités, mais cette photo, due à Robert Martin, de Langogne, est intéressante à

bien des égards : elle fixe à la fois l'image d'une société (la France rurale) mais aussi d'une époque (dans l'entre-deux guerres).

On notera d'abord les tenues des mariées, presque semblables (voile, longueur des robes). A la campagne, il fallait être comme «tout le monde» et éviter de se démarquer. Les femmes plus âgées arboraient la coiffe blanche «des dimanches» ornée, au centre sur le front, d'un «soleil» en or. Ce bijou, avec le sautoir étaient les parures traditionnelles de nos grand-mères. La génération «intermédiaire» marquait déjà des signes d'émancipation : cheveux libres sur les épaules ou parfois coupés. Les hommes portaient un col empesé, ultime coquetterie des grands jours pour des paysans, parfois un noeud papillon et pour les plus âgés, le chapeau de feutre.

A noter également la présence de l'accordéoniste, Marius Valette de Pigeyres, chargé d'animer la fête. Un clin d'oeil à nos abonnés parisiens qui ont tous entendu parler des bals avec accordéon, dans le quartier de la Bastille, où les Auvergnats de Paris se consolaient un peu de l'éloignement de leur belle Auvergne avec cet instrument tellement apprécié dans les bals de nos campagnes à la fin du XIX^{ème} siècle et même après, la preuve !

Un grand merci à Daniel Bonnaud qui nous a aimablement prêté cette belle image du passé et nous a confirmé que c'est bien chez ses parents que Pierrette Chabert gardait les vaches. Et le journal «Volcan», dont la vocation est de faire «Vivre Ensemble Entre Loire et Allier» tous ceux qui aiment ce pays, a rempli sa mission en recréant du lien social !



1 Marius Valette, accordéoniste (père de Raymond et Daniel Valette) – 2 Pierre Bonnaud
3 Anastasie Guérin (épouse de Pierre Bonnaud, parents du premier marié) – 4 Pierre Bonnaud
5 Marie Souche – 6 Xavier Jouve – 7 Emma (Fernande) Bertrand – 8 Auguste Jouve – 9 Marie Bonnaud – 10 Eugénie Souche (mère de la mariée Marie Souche) – 11 Antonie Reboul
12 Xavier Jouve (époux d'Antonie Reboul, parents d'Auguste et Xavier) – 13 Eugénie Souche de Pigeyres (soeur de la mariée) – 14 Louis Souche (frère de la mariée) – 15 Joséphine Vidal (Finou) – 16 Louis Teyssier (époux de Joséphine Vidal) – 17 Marie Guérin des Uffernets

A pas de loup...

Les lecteurs de l'Eveil ont pu lire, récemment, plusieurs articles concernant le retour des loups dans la région.

Cela m'a donné l'envie d'écrire cet article pour raconter un fait, réel, vécu au XIX^{ème} siècle par un membre de ma famille. Il s'agit de mon grand-père, Louis Archer, né le 9 mai 1854 au village des Souils de Saint-Haon. Il y est décédé le 6 février 1917.

C'est grâce à son plus jeune fils, André, mon père, que je peux relater cette histoire parce qu'il me l'avait racontée maintes fois.

Deux loups le suivent...

En 1870, mon grand-père était trop jeune pour être soldat et faire la guerre contre la Prusse. Quand il a eu vingt ans, il a contracté un engagement volontaire pour faire son service militaire au 23^{ème} régiment d'infanterie en garnison au Puy. Il prit cette décision le 25 octobre 1874 pour être incorporé le 5 novembre, puisqu'il s'était engagé pour une durée d'un an ; il a ainsi été libéré le 5 novembre 1875.

C'est au cours de cette période qu'il a obtenu une permission, vraisemblablement pour Noël 1874 et le premier de l'an 1875, pour passer ces fêtes en famille. A cette époque, il y avait peu de moyens pour se déplacer, aussi il fit le trajet de Montagnac aux Souils à pied, dans la neige et la tourmente. Après avoir traversé Cayres, il gravit la côte dite «la via di Bouchit»*, sur la route départementale 31 pour arriver sur le plateau du Bouchet qui culmine à plus de 1200 mètres d'altitude. Lorsqu'il arriva à la lisière de la forêt domaniale, il s'arrêta pour faire une pause. **Il se retourne alors et, stupéfait, il vit deux loups qui suivaient ses traces dans la neige, à une distance de 30 à 40 mètres.** Il aurait eu très peur, pensant que sa vie était en danger face à ces deux bêtes sauvages capables du pire mais il n'avait pas le choix, il fallait poursuivre son chemin.

Il reprit sa route courageusement, en étant vigilant. C'est ce qu'il dut faire, sachant les risques qu'il encourait, en évitant de s'affoler ! Difficile de faire autrement en pareille circonstance ! Il se retournait souvent pour surveiller le comportement de ces deux intrus qui continuaient à le suivre.

Ce qui dut aussi l'angoisser, c'est que la nuit était tombée et seuls les rayons de la lune éclairaient faiblement ce paysage désertique. Mais mon grand-père n'était pas sans arme pour se défendre. Il était équipé, en dotation, d'un sabre baïonnette que les soldats portaient au ceinturon. Au moment où il aperçut les deux loups, instinctivement, il aurait mis la main sur le pommeau de l'arme, prêt à la dégainer.



En arrivant au Bouchet Saint-Nicolas, il pensa frapper à la porte d'une habitation pour demander de l'aide mais ne vit aucune lumière. Les gens se barricadaient chez eux contre le froid... et peut-être craignant aussi de faire une mauvaise rencontre. Il décida, alors, de poursuivre son chemin toujours suivi par les deux loups. Lorsqu'il fut au croisement de la route départementale et du chemin de Mazemblard, il se rendit compte que ces derniers avaient disparu, laissant leur étrange voyageur continuer seul dans la nuit. Après avoir parcouru encore environ deux kilomètres, il retrouva sa maison et sa famille pour l'accueillir, le reconforter et le restaurer !

«Marqué pour toute sa vie»

Ce voyage nocturne aurait pu se terminer très mal, mon aïeul en était bien conscient et à chaque passage sur ce tronçon de route, il se rappelait ces moments difficiles d'angoisse et de peur qui l'avaient marqué pour toute sa vie.

Il est bien évident qu'on a dû raconter cette histoire dans les chaumières des environs, mais il n'y eut pas «l'intervention des médias» pour faire la «Une des journaux» de l'époque du département et encore moins de ceux de la région !

Concernant la présence des loups sur le plateau, j'ai appris par mon père, qui tenait cette information de ses parents que, lors de la construction de la voie ferrée reliant Clermont-Ferrand à Nîmes (au début des années 1860) les artificiers utilisèrent des explosifs pour creuser des tunnels et construire d'autres ouvrages. Les loups qui séjournèrent alors dans la vallée de l'Allier se seraient alors dispersés sur les plateaux du Devès et de la Margeride en attendant que le calme ne revienne...

* « La via du Bouchit » est l'appellation locale de la côte, longue d'environ 400 à 500 mètres, à forte déclivité, située à la sortie de Cayres, en direction du lac du Bouchet

Georges Eugène Haussmann, affabulateur et visiteur mystère de l'auberge rouge

Jean-Paul Pourade et Dominique Béguin reviennent sur le passage de Georges Eugène Haussmann, à l'auberge de Peyrebeille en 1832, que nous avons publié dans le N°91 de «Volcan» (août-septembre 2017).

«Il s'avère que si l'imagination de Georges Haussmann lui a certes été fort utile dans la transformation de Paris sous Napoléon III, elle lui a aussi permis de ne jamais s'embarasser de préjugés pour se fabriquer une image de marque aujourd'hui bien écornée.

Ainsi n'a-t-il pas hésité à s'arroger le titre de «Baron» qui lui fut d'emblée contesté.

Son allusion, dans ses mémoires, à son passage en tant que Sous-Préfet d'Yssingeaux à l'Auberge de Peyrebeille alors qu'elle aurait été à l'époque encore gérée par Pierre Martin et Marie Breysse n'est là aussi que pur produit de son imagination fertile.

En effet, si on reconstitue la carrière de Georges Haussmann, on constate que le 21 mai 1831 il est

Secrétaire Général de la préfecture de la Vienne à Poitiers avant d'être nommé le 15 juin 1832 sous-préfet d'Yssingeaux, en Haute-Loire.

Donc Georges Haussmann est encore en poste à Poitiers, loin de Peyrebeille, lorsque les époux Martin sont arrêtés le 1er Novembre 1831. Enfin, durant l'été 1832, lorsqu'il effectue son bref séjour à Peyrebeille, cela fait plus de huit mois que le couple Martin, Rochette et leurs complices sont emprisonnés et un an que Louis Galland tient l'auberge de Peyrebeille en gérance.

Georges Haussmann fait également allusion au fait qu'il a croisé en ce jour d'été 1832 un gros marchand de bestiaux qui sera victime des Martin. Il écrit en effet dans ses mémoires :

«Mais je fus bien autrement ému quand je vis, désigné parmi les disparus, un gros marchand de bestiaux de mon ancien arrondissement que nous rencontrâmes dans l'auberge en question. M. Dumolin, mon compagnon, le connaissait comme client, et je me rappelais

avoir causé de son commerce avec lui, ce même soir, après dîner. Il venait de la foire de Saint-Cirgues-en-Montagne, canton de Montpezat, après-vente de toutes ses têtes de bétail, pour en acheter d'autres, propres à l'élevage, dans diverses communes de l'Ardèche qu'il en croyait pourvues».

En fait, ce marchand de bestiaux n'est autre que Jean-Antoine Enjolras, cultivateur au hameau de La Fagette, commune de St-Paul-de-Tartas» qui revenait de la foire de Saint-Cirgues-en-Montagne et dont on retrouvera le cadavre le 26 octobre 1831, au lieu-dit "Ronc-Courbier", au bord de l'Allier, sur la commune de Lesperon. Lors du passage de Haussmann à l'auberge, l'été 1832, Jean-Antoine Enjolras était enterré depuis près de huit mois.

Tout au long de sa carrière, les méthodes de Georges Haussmann ne s'encombrèrent pas des principes démocratiques et il semble que, même en ce début de 3^{ème} millénaire, elles fassent toujours école».

Retour aux sources

Fin septembre, nous avons eu la visite de Thérèse Grollet Baron née Copin, la jeune réfugiée de juin 1939 à Pradelles ; âgée de 92 ans, elle souhaitait revenir sur les terres de son enfance accompagnée de Christiane Perrot, sa fille et de Pierre, son gendre. Peut-être les reverrons-nous en septembre prochain pour les journées du patrimoine.

Gilbert Lefebvre



*De gauche à droite :
Christiane Perrot,
Thérèse Grollet Baron née
Copin et Pierre*

L'association L.A.V.E. (entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique



L'association L.A.V.E. conçoit le journal "Volcan" depuis **16 ans**, sur **26 communes** entre **Haute-Loire, Ardèche et Lozère**.

Elle met en scène notre ruralité, recueille la mémoire de nos anciens, les témoignages du présent et les initiatives d'aujourd'hui avec toujours comme premier souci, la mise en valeur de ses richesses et l'objectif de les faire découvrir et prospérer.

"Volcan" est un **journal gratuit**. Il compte près de **800 abonnés** sur toute la France et au-delà. Il est très apprécié, attendu et souvent collectionné.

Secteur de diffusion

Alleyras
Arlempdes
Barges
Cayres
Cheylard-l'Evêque
Costaros
Coucouron
Lachapelle Graillouse
Lafarre
Lanarce
Landos
Langogne
Lavillatte
Le Bouchet St-Nicolas
Le Brignon
Le Plagnol
Lesperon
Naussac-Fontanes
Pradelles
Rauret
St-Alban-en-Montagne
St-Arcons-de-Barges
St-Etienne-du-Vigan
St-Flour-de-Mercoire
St-Haon
St-Paul-de-Tartas
Vielprat

Des chiffres

Bimestriel gratuit

32 pages couleur.

Diffusion moyenne par
parution 4600 ex.

(4200 sur les numéros d'hiver,
4700 sur ceux d'été),

soit plus de **27000**
ex. par an.

Les autres actions

- **Conservation du patrimoine** photographique et cinématographique.
- En août 2012, poursuite de la **manifestation événementielle «Mémoire en fête»**
- **Projections dans les différentes communes** du territoire que couvre le journal "Volcan"

Pour les particuliers...

Bon de Commande

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone (facultatif) :
Courriel (conseillé) :

Je souhaite souscrire :

- ☐ une carte de membre bienfaiteur en versant ci-joint la somme de 10 € minimum
- ☐ un abonnement en versant ci-joint la somme de 18 €
- ☐ un soutien complémentaire à votre convenance
- ☐ **le hors-série spécial "14-18" au prix de 5 €** (à récupérer sur place ou par envoi postal + 3,20 €)
- ☐ **le DVD de "Mémoire en Fête 3" au prix de 7,90 €** (à récupérer sur place ou par envoi postal + 2 €)
- ☐ acheter un jeu de cartes postales en joignant un chèque de 15 €
- ☐ compléter ma collection de journaux Volcan (3 € par N° + frais d'envoi postal)
- ☐ les journaux du N°0 à 57 (2002-2011) au prix de 120 €
- ☐ les journaux du N°58 à 99 (2012-2017) au prix de 60 €
- ☐ la collection complète des 100 N° de Volcan au prix de 160 €
- ☐ le sommaire des 10 premières années en versant la somme de 9 €

Nos prix sont net de taxes. Merci d'établir vos règlements par espèce ou par chèque à l'ordre de "L.A.V.E."

Pour les annonceurs...

Le journal «Volcan» est également un support de communication
très performant sur une zone de chalandise très convoitée

Nous proposons aux entreprises qui souhaitent utiliser notre journal **3 solutions** :

- **Sponsoring** : vous choisissez le format et la durée de parution (publicité couleur).
- **Mécénat culturel** : le format est standardisé à 6cm x 4cm, en couleur et la parution est à l'année, avec la possibilité de changer votre visuel à chaque numéro. Grâce au mécénat vous bénéficiez d'une remise d'impôt de 60% déductible. (Loi du 1^{er} août 2003)
- **Publirédactionnel** : vous utilisez cette formule afin de promouvoir votre entreprise, détailler un événement, présenter une nouvelle activité...

Contacts

Par courrier : Association L.A.V.E.
Chemin du Ruisseau - 43420 Pradelles

Par mail : associationlave@yahoo.fr

Sécretariat :

Aurélien : 06 30 60 64 46 (mail : au.vidal@gmail.com)

Fanny : 07 82 26 64 05 (mail : lakrame@hotmail.com)